



Formation : Intégrer l'IA dans les métiers de l'immobilier

Programme de formation

Avant Propos

AKYOS COMMUNICATION

5 rue de Mayence 21000 Dijon

Référence : D2.51 Intégrer l'IA dans les métiers de l'immobilier

Délais de réponse : sous 5 jours

Délais de réalisation : sous 1 mois (après validation du devis)

Me contacter : 03 80 10 23 57 – formation@akyos.com

Services pratiques : Accès handicapé.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour toute question relative à l'accessibilité des personnes en situation de handicap, veuillez nous consulter : 03 80 10 23 57 – formation@akyos.com

Transports en Commun : Accès handicapé, Arrêt de bus L3 ou F40 "Mayence".

Des lieux de restaurations pour le déjeuner sont situés à proximité de l'organisme de formation.

Objectifs

- Distinguer les trois familles d'IA (générative, prédictive, visuelle) et rattacher un cas d'usage métier à la bonne famille.
- Rédiger une consigne structurée pour obtenir d'un assistant IA un texte professionnel exploitable.
- Produire et vérifier trois variantes d'annonce pour un même bien, conformes et transparentes sur l'usage de l'IA.

- Expliquer comment se construisent un score de propension (les biens) et un score de leads (les contacts entrants), et juger si un signal est légal, fiable et daté.
- Situer un usage dans les niveaux de risque de l'AI Act et appliquer les quatre réflexes de conformité, dont la protection des données clients et la non-discrimination.
- Défendre la valeur de son conseil face à un client et formaliser un plan d'adoption d'un usage IA.

Personnes concernées

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'immobilier souhaitant intégrer l'intelligence artificielle dans leurs pratiques : agents immobiliers, négociateurs, mandataires, responsables d'agence et professionnels de la gestion locative.

Pré-Requis

- Admission sans disposition particulière.
- Utilisation régulière d'un ordinateur, clavier et souris.

Formation en présentiel ou en distanciel

Dans le cadre de notre programme de formation, nous proposons deux modalités d'apprentissage : en présentiel et en distanciel. Chaque format dispose de ses propres spécificités et exigences pédagogiques.

Formation en présentiel

La formation en présentiel se déroule dans nos locaux, dans une salle équipée pour assurer un apprentissage optimal.

Matériel et équipements

Chaque stagiaire est invité à prévoir :

- Nous mettons à disposition un ordinateur pour chaque stagiaire. Toutefois, les apprenants ont la possibilité d'utiliser leur propre matériel s'ils le souhaitent.
- Un cahier et un stylo pour la prise de notes

Notre salle de formation est équipée de :

- Un grand écran de projection pour les supports visuels
- Un espace de travail adapté pour favoriser les échanges et les exercices pratiques

Modalités pédagogiques

- Formation dispensée par un formateur en direct
- Supports pédagogiques fournis sous format papier et/ou numérique
- Possibilité d'interactions directes avec le formateur et les autres participants

Formation en distanciel

- Dans le cadre du suivi d'une formation à distance, certaines exigences pédagogiques et techniques doivent être respectées.

Accès à la plateforme et aux ressources

- Un lien d'accès à la plateforme de formation en ligne vous sera communiqué
- Mise à disposition des supports pédagogiques (PDF, Google Slides, etc.)
- Accès à une bibliothèque de ressources en ligne (articles, livres électroniques, études de cas)

Conditions techniques requises

Aucun support technique ne sera fourni aux apprenants en cas de dysfonctionnement de leur matériel. Il est donc essentiel de s'assurer en amont du bon état de fonctionnement des équipements suivants :

- Ordinateur en bon état de marche
- Connexion Internet stable et rapide
- Casque audio et microphone de bonne qualité

- Webcam de bonne résolution pour une interaction optimale avec les formateurs

Méthode

Les formations sont ponctuées d'apports théoriques et pratiques.

Des exercices permettent d'appliquer concrètement les nouvelles compétences acquises sur le propre site de chaque stagiaire.

Programme : 7 heures

1. Comprendre l'IA appliquée à l'immobilier

- Expliquer le passage de la digitalisation à une approche intégrant nativement l'IA.
- Distinguer les trois familles d'IA et leurs usages dans les métiers de l'immobilier.
- Décrire le rôle de l'agent immobilier augmenté par l'IA.
- Analyser les limites d'une IA générative : différencier un contenu plausible d'une information vérifiée.

2. Formuler une demande efficace avec la méthode CADRE

- Structurer une demande selon les composantes de la méthode
- Rédiger une consigne adaptée à une situation professionnelle immobilière.
- Évaluer la réponse obtenue au regard des attentes et des exigences formulées.
- Anonymiser les données clients avant de les transmettre à un outil d'IA.

3. Créer une annonce augmentée

- Rédiger une annonce immobilière avec l'assistance d'une IA générative.
- Personnaliser le contenu d'une annonce selon le profil de l'acheteur.
- Utiliser le home staging virtuel pour illustrer le potentiel d'un bien.
- Évaluer la fidélité des textes et des visuels aux caractéristiques réelles du bien.
- Appliquer un principe de transparence : révéler un potentiel sans masquer un défaut.

4. Prospecter, scorer et estimer à partir des données

- Expliquer le fonctionnement de l'IA prédictive, des données d'entrée à la prédiction : estimation, score vendeur et tendances de quartier.
- Analyser la contribution de chaque donnée à la construction d'un score.
- Construire un processus de prospection, de la collecte de données publiques à la recherche d'un mandat exclusif, sur un secteur pilote réel.
- Distinguer le score de propension associé à un bien du score de qualification d'un contact entrant.
- Évaluer la pertinence d'un signal de prospection et repérer les fausses bonnes idées
- Confronter une estimation automatique aux caractéristiques du bien et à la connaissance du terrain.
- Justifier une estimation en croisant les résultats de l'outil avec l'expertise professionnelle.

5. Appliquer le cadre légal et les principes déontologiques

- Distinguer les niveaux de risque prévus par l'AI Act.
- Expliquer la portée du RGPD

- Analyser les risques de discrimination liés au préclassement des dossiers locatifs.
- Organiser un préclassement assisté par l'IA en maintenant une décision humaine et des critères non discriminatoires.

6. Positionner l'humain au centre et construire son plan d'action

- Distinguer les tâches pour lesquelles l'IA apporte une assistance des décisions relevant de l'agent immobilier.
 - Évaluer un outil d'IA
 - Prioriser les usages adaptés à son activité et à ses besoins.
 - Élaborer un plan d'action précisant les usages retenus, les étapes de mise en œuvre et les contrôles humains.
-

Évaluations

Dispositif de suivi de l'action

L'action de formation est sanctionnée par une feuille de présence signée par ½ journée et une attestation si besoin sera délivrée pour tous les participants (adressé à l'entreprise en fin de stage).

Dispositif d'évaluation des résultats

Évaluation des connaissances en fin de formation au travers de QCM et questions diverses.

Quatre formulaires d'évaluation de la formation

Avant la formation (positionnement), à la fin de la formation à chaud et trois mois après à froid. Au courant de l'année, un dernier vous sera envoyé pour évaluer votre satisfaction pour la/les formation(s) effectuée(s) au sein de notre organisme.

CONCLUSION et QUESTIONS OUVERTES

Évaluation : QCM en fin de formation.